

I. Idées essentielles.

II. Exercices.

EX1 : Exemple de l'aménagement de la côte du Languedoc-Roussillon.

- Quels sont les atouts et les freins au développement touristique de ce littoral au début des années 60 ?
- Quels sont les aménagements nécessaires à la « mise en tourisme » de ce littoral ?
- Comment ces investissements se répartissent-ils entre le secteur public et le secteur privé ?

Secteur public	Secteur privé

- Quelle est la place des acteurs locaux ?

EX2 : Eurodisney.

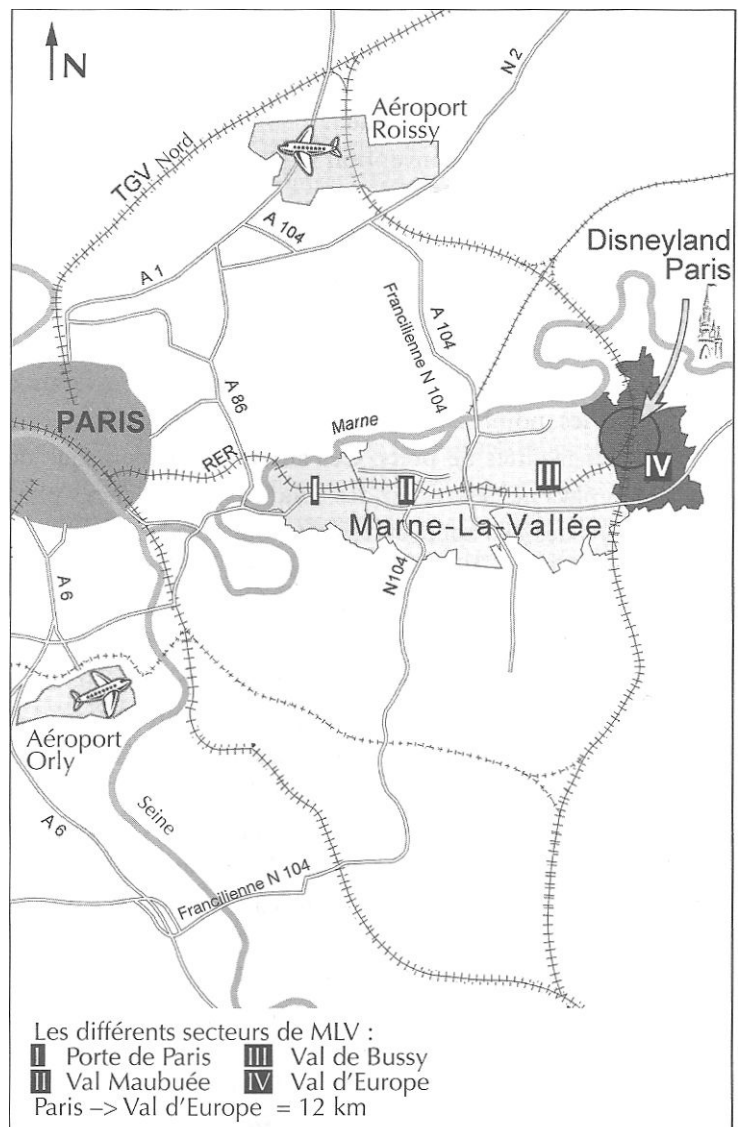
- Localisez le parc Disneyland Paris
- Pourquoi cette localisation est-elle intéressante pour l'entreprise ?
- Pourquoi le gouvernement français cherche-t-il à attirer l'entreprise Disney ? (vous pouvez mentionner des éléments qui ne figurent pas dans le texte).
- Quels avantages procure t-il à l'entreprise ?
- Par quelles infrastructures cela se traduit-il sur la carte ?
- Quelles sont les activités développées par Disney ? avec quels équipements ?

Document 1 : Anne-Marie d'Hautesserre, *Urbanisation postmoderne de l'Est francilien façon Disney ?*, in P. Duhamel & R. Knafou, *Mondes urbains du tourisme*, Paris, 2007.

Pourquoi le gouvernement français a-t-il choisi la compagnie Walt Disney comme partenaire d'urbanisation de l'est francilien? Quel est le rôle de cette entreprise? [...]

En fait, les deux partenaires avaient chacun besoin de l'autre: d'un côté, la réputation de Disney, dans les années 1980, pouvait servir à cautionner le développement urbain de Marne-la-Vallée lequel nécessitait l'intervention d'aménageurs privés qu'il fallait convaincre d'investir; de l'autre côté, la compagnie Walt Disney avait reconnu que le soutien de l'État était indispensable à son projet urbain.

Quel était l'intérêt pour la compagnie de s'installer en France? Cette question a fait couler beaucoup d'encre critique en France ainsi qu'en Grande-Bretagne. L'attrait aussi des nombreuses concessions du gouvernement français en matière fiscale et



les facilités de prêts. Ces auteurs oubliaient que dans l'Union Européenne aucun pays ne peut offrir des conditions financières plus généreuses que ne le permettent des lois applicables dans tous les pays d'Europe. La France promettait des infrastructures que d'autres pays refusaient de subventionner, mais ces infrastructures avaient déjà été prévues dans le schéma directeur de 1965.

L'implantation du parc Disneyland Paris comme centre touristique justifiait un investissement majeur de la part de l'État, soutien qui servirait ensuite pour le développement urbain de la zone qui l'entoure. L'implantation du parc «Disneyland® Resort Paris» a imposé un effort particulier pour inscrire ce projet de dimension internationale dans la cohérence de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée. Il n'a pas suffi d'une image pour attirer la compagnie Walt Disney. L'enjeu était, dès le départ, de taille. Le seul parc espérait déjà accueillir 11 millions de visiteurs par an. Il fallait les y acheminer sans provoquer d'encombres qui asphyxiaient la croissance économique de la zone.

Hôtels & Divertissement



5 800 chambres d'Hôtels Disney

Le Groupe Euro Disney gère sept hôtels à thèmes. Avec 5 800 chambres, ils permettent à nos visiteurs de rencontrer plus de personnages Disney, de bénéficier de services exceptionnels et de prolonger la magie toute la journée, toute la soirée, et même jusqu'au lendemain...



Disney Village® : 30 000 m2

Disney Village® est le premier centre de divertissement urbain d'Ile-de-France après Paris. Outre ses 30 000 m2 de restaurants à thèmes, d'animations et de boutiques Disney, il offre un large éventail de loisirs comme La Légende de Buffalo Bill et le PanoraMagique (le plus grand ballon captif à hélium du monde), un cinéma multiplexe avec un écran IMAX, ainsi que des bars.



1 000 événements professionnels

Disneyland® Paris possède la cinquième plus grande infrastructure de conventions en France et organise chaque année 1 000 événements professionnels, du simple séminaire à la privatisation des Parcs à thèmes. Les Disney's Hotel New York® et Disney's Newport Bay Club® possèdent deux centres de convention - espace de 23 500 m2 dédiés aux séminaires et conventions.